

Département de l'Hérault
Canton de Gignac

Compte-Rendu

Conseil Municipal
Du 14 octobre 2020
A 19h
Salle du Conseil Municipal

Mairie de



VENDEMIAN

4, place de la mairie
34230 Vendémian

Date de la convocation : **08/10/2020**

L'an deux mil vingt et le quatorze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Vendémian, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CABLAT, Maire.

Étaient présents : BURGUIERE Chantal, CABLAT David, CAUSSE Lionel, ESCRIG Gérard, FERNANDEZ-FAUCILHON Christine, LASSERRE Lionel, MONTEL Paul, NOUGARET Guilhem, PRONGUÉ Valérie, PROSPERI Jean-Paul, THOMÉ Géraldine, RABASTENS Marjorie

Étaient représentés : Stephan COSTE par David CABLAT, JORAND Gaëlle par FERNANDEZ-FAUCILHON Christine

Étaient absents excusés : EUSTAQUIO Katia

A été nommée secrétaire : THOMÉ Géraldine

Approbation du PV de la séance du 27 aout 2020.

1. Décision modificative n°01 du budget principal 2020

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Nombre de présents : **10**

Nombre de votants : **13**

Dont 3 procurations

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Code général des collectivités territoriales prévoit que les prévisions inscrites au Budget Primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui votent des décisions modificatives.

Après avoir lu les modifications à apporter au budget, Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder au vote.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

2. Adhésion de la Mairie de Vendémian au Syndicat Mixte « Agence de Gestion et de Développement Informatique (AGEDI) »

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Nombre de présents : **12**

Nombre de votants : **14**

Dont 2 procurations

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la collectivité s'est rapprochée du syndicat mixte A.GE.D.I. afin de demander son adhésion afin de bénéficier du logiciel de dématérialisation des actes (délibérations et arrêtés).

Après avoir fait lecture au conseil municipal des statuts du syndicat, approuvés par arrêté préfectoral du 2 juillet 2020 (arrêté 2020/DRCL/BLI/n°28), et notamment de son article 10 relatif à l'adhésion.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

3. Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Nombre de présents : **12**

Nombre de votants : **14**

Dont 2 procurations

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, il est nécessaire de se positionner à nouveau sur le transfert ou non de la compétence PLU à la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault.

Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder au vote afin de s'opposer au transfert de la compétence plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale" à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

4. Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Nombre de présents : **12**

Nombre de votants : **14**

Dont 2 procurations

Monsieur le Maire expose que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée délibérante doit établir dans les six mois après son installation, un règlement intérieur du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire précise que le règlement intérieur fixe notamment :

- Le fonctionnement des séances du Conseil Municipal
- Les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales.
- Le fonctionnement des commissions
- Les droits d'expression

Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder au vote afin d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Fin 21h